

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2025/010

Séance du 14 mars 2025

Nombre de conseillers : 15

L'an deux mille vingt-cinq
le 14 mars

En exercice : 15

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARCEL BEL ACCUEIL dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur
Aurélien BLANC, maire

Présents : 13

Date de la convocation : 21 février 2025

Votants : 15

OBJET :

Rapport d'activité 2024 de la
communauté de communes Les
Balcons du Dauphiné et bilan
des actions 2024 du projet du
territoire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN,
Sylviane MARCHESE, Christophe DESSAINTJEAN, Emilie JACQUIER, Marie-Claude
JEANDEAUD, Samuel DANNA, Brigitte GEORGERY, Jean-Marie OGER, Cléo MOIROUD,
Christian SOUILLET DESERT, Jean-Pierre HENICKE.

ONT DONNE POUVOIR : Chantal LOMETTI à Jean-Marie OGER, Roland SEIGLE à
Samuel DANNA

Vu l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les délibérations communautaires n°92, 93 et 96-2022 du 13 juillet 2022 portant
approbation du projet du territoire des Balcons du Dauphiné ;

Vu la délibération n°09-2025 du conseil communautaire prenant acte du rapport
d'activité 2024 de la communauté de communes et du bilan des actions 2024 du projet
du territoire ;

Vu le rapport d'activité 2024 et le bilan des actions 2024 du projet de territoire des
Balcons du Dauphiné ;

Vu le rapport annexé à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité 2024 de la
communauté de communes et du bilan des actions 2024 du projet du territoire.
- AUTORISE Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à cette
délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 15 mars 2025
Le maire, Aurélien BLANC.

